



« RE-CYCLAGES », l'exposition qui transforme notre regard sur les déchets

Collecter, réutiliser, dépolluer, recycler ou encore valoriser énergétiquement... cinq actions qui définissent la bonne prise en charge des déchets. Toutes ces étapes sont possibles grâce aux consommateurs et aux citoyens, qui avant toute chose doivent accomplir les bons gestes en fonction du type de produits dont ils souhaitent se séparer.

Autant d'efforts demandés aux Français sans qu'ils sachent vraiment pourquoi et ce qu'il adviendra de tous ces produits déposés dans des points de collecte.

Pour donner du sens au geste de tri et d'apport volontaire* des différents déchets, la majorité des éco-organismes français en charge de la collecte et du traitement de ces derniers, se sont réunis autour de l'exposition « RE-CYCLAGES ».

Plus qu'une exposition photos, « RE-CYCLAGES » est un voyage artistique et pédagogique au cœur de nos déchets du quotidien. Conçu et mis en scène par l'artiste photographe Alain Fouray, « RE-CYCLAGES » interpelle son public par la beauté plastique de la matière renfermée dans nos déchets.

A.D.I.VALOR, COREPILE, CYCLAMED, DASTRI, ECODDS, ECO-SYSTEMES, Eco TLC, PV CYCLE, RÉCYLUM et VALDELIA espèrent grâce à cet arrêt sur image, transformer le regard du public sur les déchets, sans oublier de leur transmettre les bons gestes à adopter au quotidien pour que chacun devienne acteur d'une économie circulaire.

La réutilisation, le recyclage, et la valorisation énergétique des déchets présentent de nombreux bénéfices tels que le prolongement de la durée de vie d'un produit, la protection des ressources, les économies d'énergie, sans oublier la réduction des risques de pollution ou de toxicité pour l'environnement et la santé publique. Des actions concrètes et mesurables illustrées dans l'exposition photos « RE-CYCLAGES ».

Après deux mois de succès à Nice, l'exposition itinérante « RE-CYCLAGES » s'installe à Caen du 17 février à 17 mars, puis reprendra la route pour aller à la rencontre de trois grandes villes supplémentaires en 2018.

<http://expo-recyclages.com/>

* Apport volontaire : Mode d'organisation d'une collecte de déchets dans lequel un "contenant de collecte" est mis à la disposition du public : colonne, conteneurs spécifiques sur des espaces publics, déchetteries